



BULLETINS

DE LA SOCIÉTÉ

D'ANTHROPOLOGIE

DE PARIS

TOME TROISIÈME

TROISIÈME SÉRIE

ANNÉE 1880

PARIS

G. MASSON, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 120

—
1880

avec rapidité, et presque toujours de droite à gauche. L'otite gauche dont il souffre a-t-elle quelque influence pour déterminer de préférence ce tournoiement de droite à gauche plutôt qu'en sens contraire?

« Hier, 31 octobre, il a été visité par son père, qu'il n'avait pas vu depuis plusieurs mois; il lui a fait des caresses et il semble l'avoir reconnu principalement au son de la voix.

« Tels sont, ajoute M. le docteur Porporati, les renseignements qu'il m'a été donné de recueillir sur ce cas intéressant de microcéphalie. Quand nous avons reçu cet enfant dans l'établissement, nous ne le croyions pas susceptible de vivre longtemps; maintenant, en voyant les progrès qu'il a faits sous le double aspect physique et moral, nous espérons qu'il pourra prolonger son existence, et même gagner encore en développement organique et en fonctionnement psychique¹. »

Ce qu'il convient surtout de retenir, selon nous, de l'observation qui précède, et d'observations analogues publiées en grand nombre, c'est que dans l'immense majorité des cas l'hérédité morbide ne peut être invoquée comme cause de microcéphalie. Presque toujours, en effet, les sujets atteints de cette affection sont nés ou issus de parents sains et robustes, et fréquemment en même temps que d'autres frères ou sœurs également robustes et sains.

Sur quelques excursions aux carrières de Chelles. — Superposition du moustérien au chelléen et du robenhausien au moustérien;

PAR M. ANEGHINO.

Il y a à peu près quatre mois, j'eus la bonne fortune d'accompagner M. le professeur de Mortillet dans une excursion aux carrières de Chelles, gisement déjà assez connu pour les

¹ La photographie ci-jointe d'Agidlo a été prise il y a quelques jours. Elle n'est pas très exacte, car elle a été trop retouchée à l'aide du pinceau. Si je puis en obtenir une autre plus fidèle, j'aurai le plaisir de vous l'envoyer.

objets de l'industrie de l'homme quaternaire qu'on y trouve.

Le jour suivant, je suis retourné dans cette localité pour en étudier la géologie plus en détail, et j'ai été assez heureux pour trouver en place une grande hache de la forme dite de *Saint-Acheul*, accompagnée de plusieurs lames grossières de silex.

Cette petite découverte m'encouragea à faire de nouvelles recherches. Depuis lors, j'ai fait de nombreuses visites dans cette localité, j'y ai relevé de nombreuses coupes géologiques et j'ai recueilli plusieurs centaines d'objets appartenant à trois époques distinctes.

Je continue mes recherches sur cette localité, mais je me propose de vous donner dès maintenant une idée générale de la stratigraphie de ce gisement, et je vous présenterai quelques-uns des objets les plus intéressants que j'y ai recueillis.

De Chelles on va aux carrières par la grande route de Brou. Il y en a quatre à droite de la route et trois à gauche. Le plan ci-contre donne une idée de la disposition de ces carrières.

La carrière n° 1, appelée c. Aricourt, a 150 mètres de N. à S. La carrière n° 2, appelée c. Lopin, a 250 mètres de N. à S. La carrière n° 3, appelée c. Ballast, a 700 mètres de E. à O. La carrière n° 4, appelée c. Trioux, également assez considérable, se trouve plus près de Chelles. Les carrières n° 6 et 7, à gauche de la route, sont peu importantes. La carrière n° 5, ou carrière Marie, est plus considérable.

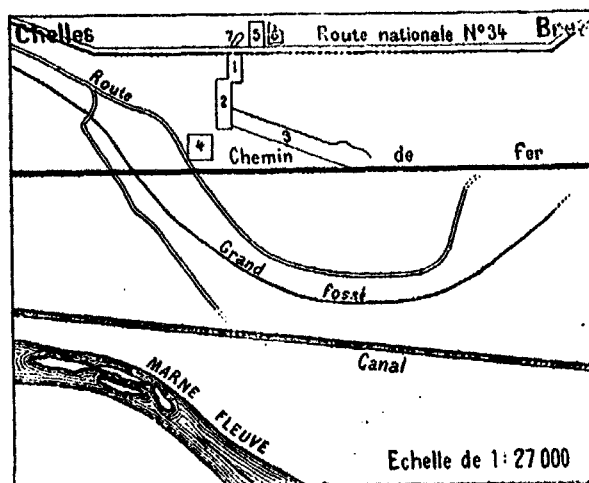
La relation des couches n'est pas la même dans toutes les carrières.

La coupe qui suit montre la stratigraphie de la carrière n° 1.

N° 1, couche de terre végétale de 60 à 70 centimètres d'épaisseur. N° 2, couche de sable, de 40 centimètres à 3 mètres d'épaisseur. N° 3, couche de gros cailloux roulés, mélangés de sable de couleur plus ou moins brunâtre et de 3^m,50 à 4 mètres d'épaisseur. N° 4, couche de sable gris,

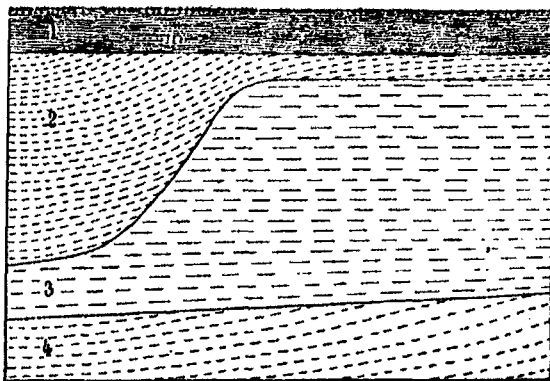
de 0^m,80 à 1 mètre d'épaisseur ; ce sable est très souvent cimenté par des infiltrations calcaires, constituant alors une roche très dure. Chacune de ces trois couches inférieures, n° 2, 3 et 4, est composée d'un certain nombre de lits de sable et de gravier, de peu d'épaisseur.

L'épaisseur relative de ces trois couches varie d'une carrière à l'autre.



Ainsi, la couche de sable grisâtre n° 4, que dans la carrière n° 1 on trouve tout à fait à la base, remonte au côté N. de la carrière n° 2 jusqu'à 3 mètres de hauteur, mais elle redescend un peu plus loin pour disparaître complètement vers le milieu de la carrière. Elle reparait un peu plus loin et s'élève graduellement pour atteindre son maximum de développement dans le côté O. de la carrière n° 3, où elle atteint une épaisseur de plus de 5 mètres. D'ici elle descend brusquement vers l'E. pour disparaître 200 mètres plus loin, et ne reparait plus. Elle manque aussi complètement dans la carrière n° 4 et dans les trois carrières qui se trouvent à gauche de la route.

La couche n° 3, qui, dans la carrière n° 1, présente une épaisseur moyenne de 3^m,50 à 4 mètres, suit toutes les inflexions de la couche grisâtre inférieure. Ainsi au côté nord de la carrière n° 2, où la couche de sable inférieure augmente d'épaisseur, la couche de cailloux roulés n° 3 s'amincit; au contraire, vers le milieu de la même carrière n° 2, où la couche de sable disparaît complètement, la couche de cailloux



roulés n° 2 descend jusqu'à une profondeur de 6 mètres, avec une épaisseur de 5 mètres. Enfin, au commencement ouest de la carrière n° 3, où la couche de sable n° 4 atteint 5 mètres d'épaisseur, la couche de cailloux roulés ne présente qu'une épaisseur de 80 centimètres, mais à mesure que la couche grisâtre inférieure s'abaisse vers l'est, la couche de cailloux augmente d'épaisseur, et se présente très développée dans tout le côté est de la carrière; elle se présente également très développée dans la carrière n° 4, et dans les trois carrières qui se trouvent à gauche de la route.

D'après cette disposition, il est certain que la couche grisâtre inférieure présentait primitivement une épaisseur plus considérable, mais elle a été plus tard ravinée par les eaux, qui y ont creusé de petits bassins à la surface, qui ont

été remplis par des dépôts de cailloux transportés par des courants d'eaux à une époque plus récente.

Dans la carrière n° 2, on trouve par endroits, au-dessous de la couche de terre végétale, une mince couche d'argile rougeâtre, contenant des cailloux anguleux, et complètement stérile. On l'aperçoit également en plusieurs endroits des carrières n° 3 et 4.

La couche de sable n° 2 manque complètement dans la carrière n° 2. Elle apparaît au côté sud de la carrière n° 4, avec une épaisseur de 40 centimètres, qu'elle conserve tout le long de la carrière jusqu'à son extrémité nord, où elle descend tout à coup jusqu'à 3 mètres de profondeur. Les lits de sable et de gravier en stratification horizontale qui forment la couche n° 3, se terminent brusquement contre le bassin rempli par le sable de la couche n° 2. La même couche de sable n° 2 se présente aussi très développée dans les carrières qui se trouvent à gauche de la route et dans la partie est de la carrière n° 3. Dans ces carrières, elle remplit également des anciens bassins creusés dans la couche inférieure de cailloux roulés, atteignant par endroits jusqu'à 4 mètres d'épaisseur.

Je dois également ajouter que je n'ai vu aucun bloc erratique dans la couche de sable grisâtre inférieure; dans la couche de cailloux roulés n° 3, j'en ai vu quelques-uns, mais de petites dimensions: les plus volumineux se trouvent dans la couche de sable supérieure n° 2.

Les haches taillées dites de Saint-Acheul ou de Chelles se trouvent dans la couche de sable grisâtre n° 4, ou tout au plus à la partie inférieure de la couche de cailloux roulés n° 3 et reposant sur la couche de sable inférieure. Du moins, sur une trentaine que j'ai recueillies, il n'y en a pas une qui provienne d'un niveau plus élevé.

L'endroit où on en trouve le plus, c'est le côté ouest de la carrière n° 3; celui où l'on en trouve le moins c'est la carrière n° 4; or, il est intéressant de remarquer que la répartition numérique de ces instruments s'accorde parfaitement avec

les renseignements stratigraphiques que je viens d'exposer. En effet, l'endroit où les haches se trouvent en plus grand nombre, c'est où la couche grisâtre inférieure atteint son maximum d'épaisseur ; où on en trouve le moins, c'est où cette même couche présente son minimum d'épaisseur. On ne trouve les haches que dans la partie ouest de la carrière n° 3, et dans les carrières n° 1 et 2. On n'en a pas encore trouvé dans la partie est de la carrière n° 3, ni dans la carrière n° 4, ni dans les trois carrières qui se trouvent à gauche de la route, bien que les ouvriers qui y travaillent en connaissent bien la forme. Cette répartition s'accorde également avec les renseignements stratigraphiques qui précèdent. La couche de sable n° 4, qui contient les haches, ainsi que j'ai dit tout à l'heure, n'existait pas dans la partie est de la carrière n° 3, ni dans les carrières n° 4, 5, 6 et 7. Ainsi l'on comprend très bien qu'on n'y trouve pas de haches.

Voici deux de ces haches de la forme dite lancéolée longue, en voici une de la forme dite lancéolée courte, en voici une autre de la forme dite en amande ; toutes les quatre taillées avec une grande perfection. Associées à ces instruments, on trouve quelques lames de silex très grossières, comme celles-ci.

Le faune qui se trouve enfouie dans la même couche n'est pas moins remarquable. On ne trouve pas de traces ni de l'*elephas primigenius*, ni du *rhinoceros tichorhinus*, ni du renne, animaux propres d'un climat froid.

En place du mammouth on y trouve l'*elephas antiquus*, dont voici deux molaires intactes, très bien caractérisées.

Le *rhinoceros tichorhinus* est remplacé par le *rhinoceros Merckii*, espèce qu'on trouve dans plusieurs gisements du pliocène supérieur et du quaternaire inférieur sous les noms de *rhinoceros minutus* (nom d'une espèce miocène), *rhinoceros lunellensis*, *rhinoceros megarhinus*, *rhinoceros leptorhinus*, *rhinoceros etruscus*, *rhinoceros Aymardi*? *rhinoceros protichorhinus*, *rhinoceros hemiteachus*, etc. En voici quelques molaires également très bien caractérisées.

Le renne est remplacé par un cerf dont je n'ai pas encore pu déterminer l'espèce.

J'ai encore trouvé dans la même couche l'hippopotame, représenté par une dent incisive.

Un bœuf de très grande taille représenté par une partie du crâne avec les deux cornes, un certain nombre de vertèbres, quelques molaires, un pied et un cubitus, et un radius de 58 centimètres de long.

Un autre bœuf de taille ordinaire, représenté par une corne et quelques molaires.

Un cheval de taille ordinaire, représenté par plusieurs dents. Mais voici une molaire d'un cheval de très petite taille d'une espèce assurément nouvelle. C'est une troisième molaire supérieure du côté droit, qui se distingue de celles de tous les autres équidés par ses racines séparées et fermées avant l'âge, par la faible longueur de la dent, qui n'est que de 32 millimètres, par l'absence complète de courbure et par la simplicité des plis de l'émail. Les deux figures en forme de demi-cercle que l'émail forme à la surface de la couronne ne présentent pas les replis externes que montrent toujours les molaires des chevaux, et les replis du côté interne sont à peine apparents. Le repli secondaire qui se trouve au bout de l'échancrure dirigée d'arrière en avant que forme l'émail qui entoure la dent au côté interne, et qui est un caractère propre à tous les équidés, manque également sur notre molaire. Il est alors évident que nous avons affaire à un animal nouveau, que l'on pourrait appeler provisoirement *equus chellensis*.

Enfin, voici trois molaires, appartenant à ce grand rongeur voisin des castors qu'on a trouvé à Saint-Prest et dans le *forest-bed*, et qu'on a successivement nommé *Trogontherium Cuvieri*, *Diabroticus Schmerlingii*, *Conodontes Boisvilletii* et *Castor veterior*.

De cet ensemble, on peut légitimement conclure qu'on est en présence d'une faune différente de celle dont le mammoth faisait partie, et propre d'un climat chaud.

J'ai été moins heureux dans l'exploration de la couche des cailloux n° 3. Je n'y ai trouvé que quelques lames et quelques hachettes que l'on pourrait considérer comme le même type précédent modifié. Elles ne sont en effet convexes et taillées que sur une seule face.

Dans la couche de sable n° 2, j'ai trouvé au contraire très bien représentée toute une industrie postérieure, l'époque moustérienne. J'ai recueilli, aussi bien dans la carrière n° 1 que dans la carrière n° 5, et dans la partie est de la carrière n° 3, des très jolis racloirs moustériens, comme ceux que voici, des pointes moustériennes comme celles ci, des couteaux et des lames plus régulières que celles qu'on trouve à la base, mais pas de haches.

Quant à la faune, je n'y ai trouvé jusqu'à présent que des molaires de chevaux et de bœufs, et un petit morceau d'une dent d'éléphant, sans doute du mammoth.

Dans la partie supérieure de la carrière n° 1, dans la terre végétale, j'ai trouvé la pierre polie très bien représentée, et un cimetière qui date peut-être de la même époque.

Les sépultures consistent en fosses isolées, l'une ici, l'autre là, qui traversent le terrain noir et rentrent de 50 à 60 mètres dans la partie supérieure du terrain quaternaire, c'est-à-dire jusqu'à 1^m,20 de la surface du sol.

J'ai fouillé trois de ces sépultures, et j'en ai retiré trois squelettes, dont voici les trois crânes. Dans la première, le squelette était orienté de l'est à l'ouest, la tête au couchant, et la figure regardant en l'air ; près de la tête, il y avait un très gros caillou, mais point d'instruments.

Dans la deuxième, même orientation, également un très gros caillou près de la tête et 30 centimètres au-dessus du squelette, le joli grattoir que voici.

Dans la troisième sépulture, le squelette était au contraire accroupi, reposant sur le côté gauche, les genoux ployés et les bras croisés. Il était également orienté à l'ouest, la tête au couchant reposait sur un énorme caillou et regardait au ciel.

Dans la même fosse, mais à une distance de 30 à 40 centimètres du squelette, il y avait les objets suivants, que j'ai l'honneur de vous présenter : une hache polie, une très petite pointe de flèche, trois jolis grattoirs, une pointe de lance (?), une quarantaine de lames et de couteaux en silex, une demi-douzaine d'instruments en silex brûlés, de la poterie noire avec des trous qui tenaient lieu d'anses, un *urne* perforé, des vertèbres de poissons, et enfin des os longs de bœuf, de cheval et de cerf, cassés en long comme pour en extraire la moelle, le tout mélangé avec des parcelles de charbon et des cendres. Il est bon de remarquer que les os de bœuf et de cheval cassés en long et qui étaient au milieu des silex présentent le même aspect que les ossements humains. La jolie petite hache polie que voici a été trouvée à quelques mètres de distance.

J'ai cru que cette superposition de trois époques si distinctes pouvaient intéresser mes collègues, surtout la superposition du moustérien à l'acheuléen qui nulle part, je crois, ne se présente si évidente que dans cette localité, et c'est pourquoi j'ai pris la liberté de distraire votre attention pendant quelques instants.

La séance est levée à cinq heures et demie.

L'un des secrétaires : BORDIER.

419^e SÉANCE. — 2 décembre 1880.

(Présidence de M. PLOIX, président.)

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

COMMUNICATIONS DU BUREAU.

M. LE PRÉSIDENT annonce à la Société la mort de M. Sabin Berthelot, ancien consul de France aux îles Canaries pendant environ trente ans. Quoique domicilié dans ce pays, qui était devenu sa patrie d'adoption, M. Sabin Berthelot entretenait parfois des relations avec notre Société. Il était âgé de quatre-